



Décrochage scolaire : La réalité des faits

Avant de formuler des opinions ou des politiques, il faut voir les faits tels qu'ils sont.

Le décrochage scolaire est un des problèmes politiques majeurs. Car le lien entre formation et emploi, emploi et revenu, revenu et bien-être sont connus.¹ Quitter l'école prématurément avant d'avoir pu obtenir un diplôme ou achever un cycle de formation qualifiante est donc une voie glissante vers la pauvreté, voire l'exclusion.

Pour pouvoir débattre de ce sujet avec rigueur et agir ensuite de manière adéquate, la première condition est d'avoir une connaissance correcte de la situation. Cela signifie répondre à deux questions : qu'est-ce que le décrochage, et comment le mesure-t-on ?

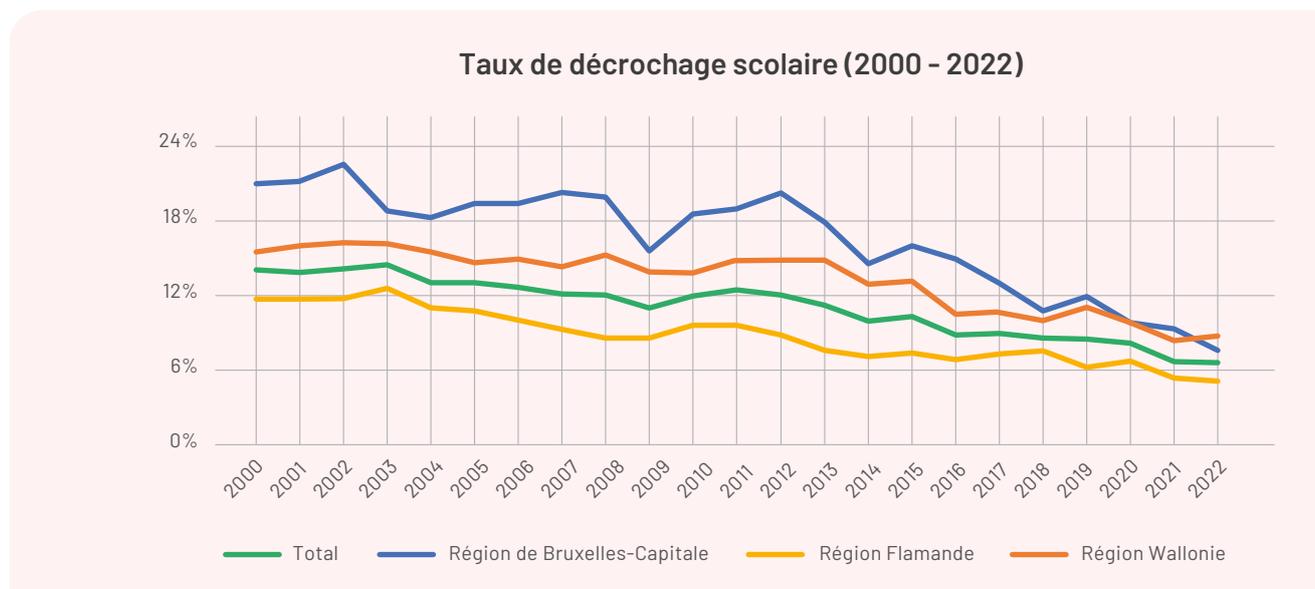
La présente note, dont la perspective est critique et constructive, vise deux objectifs : d'abord, identifier la manière dont nous répondons à ces questions en Belgique ; ensuite, sur cette base, indiquer la réalité de faits qui pourraient être masquées par la mesure actuelle.

KEY MESSAGES

¹ Voir notamment Hindriks et Van Cauter « Agir durablement contre la pauvreté » Itinera 2022.

Selon les sondages, tout va bien

Depuis des années, les statistiques officielles sont rassurantes sur le sujet. Ainsi, **Statbel** affiche une diminution importante des décrochages au fil des ans : une réduction de moitié pour la Belgique, du même ordre pour la Wallonie et la Flandre, plus importante encore pour Bruxelles. Cette réduction tombe à pic, puisqu'elle correspond aux objectifs belges et européens, en particulier **la stratégie Europe 2020 en matière d'éducation et formation** qui prônait une réduction du décrochage sous les 10%.



Pourtant, ces données posent problème. Elles donnent probablement une image faussée de la réalité. On peut le comprendre par comparaison avec d'autres données².

Nous n'utilisons sans doute pas le bon échantillon

Le *biais du survivant* a été mis en évidence pendant la seconde guerre mondiale par le statisticien Abraham Wald. Pour améliorer les avions chargés des campagnes de bombardement, étudier les avions revenus de ne suffit pas : il faudrait aussi pouvoir observer les avions abattus. Sans cela, on tire des conclusions sur la base d'une population incomplète comportant uniquement les individus ayant réussi : des exceptions, plutôt que des cas représentatifs. Bref, on tire des conclusions sur le mauvais échantillon. Les données récoltées ne sont alors que ce que l'on appelle *du bruit*. Chronophages à analyser, elles créent de la dispersion et mènent sur de fausses pistes.

Les données utilisées par Statbel sont issues de l'enquête sur les forces de travail (EFT). Il s'agit d'une enquête, coordonnée par Eurostat dans une perspective de consolidation continentale. **Comme l'indique le site Statbel** : « En Belgique, l'EFT est organisée par la Direction générale Statistique du SPF Économie. Le but est d'obtenir des

² Notre attention sur le décalage étudié dans cette note a été attirée par l'association ArmenTeKort, et en particulier par Theo Vaes et Marc Van Eeckhoudt. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.



informations comparables au niveau européen notamment pour ce qui concerne les taux d'emploi et de chômage au sens des définitions du Bureau international du Travail (BIT), mais également de collecter et de diffuser des données non disponibles par ailleurs. Il s'agit par exemple de la mobilité des travailleurs, des motifs du temps partiel, des différentes formes de travail à temps partiel, de la profession, du niveau d'éducation de la population en âge de travailler, ... ». Les **données sont récoltées en face-à-face, par mail ou téléphone**. Un peu moins de 50.000 personnes sont contactées, et environ 75% répondent. Autrement dit, malgré son caractère obligatoire, 25% des personnes contactées ne répondent pas. Le chiffre montait même à **32% de non-participation** au premier entretien en Région flamande, entre 2017 et 2022. Si l'on rapporte la taille de l'échantillon EFT ayant effectivement répondu à la population entre 18-24 ans on obtient un taux de 0.5%. C'est donc une taille d'échantillon très réduite qui s'accompagne inévitablement d'un intervalle de confiance très large. Par exemple pour la région Bruxelles-Capitale, Statbel obtient un taux de décrochage scolaire en 2022 de 9.1% avec un intervalle de confiance entre 6.9% et 11.3% (un écart du simple au double).

Ce système de collecte de données présente le risque d'un biais de participation, qui lui-même provoquera le biais du survivant. Il est possible que la partie de la population la plus défavorisée participe moins à l'enquête. C'est pour éviter ce genre de biais que les chercheurs doivent, sur certains sujets, mettre en place des dispositifs volontaristes afin d'aller à la rencontre de citoyens isolés, tels des SDF ou les membres de communautés allophones. Or, dans le cas de l'EFT, les questions ne sont posées que dans les langues nationales et en anglais. Les familles où le risque de décrochage est le plus fort sont donc, probablement, sous-représentées.

Les données présentées par Statbel au départ de l'EFT sont donc fragiles et incertaines.

En revanche, nous disposons pour la Flandre de données fiables et certaines. Il s'agit des chiffres de décrochage qui sont directement issus des écoles, centralisés par l'administration du 'Vlaams Ministerie van Onderwijs en Vorming', et disponible sur le site de **Statistiek Vlaanderen**. À la différence des données de l'EFT, qui sont régionales, les chiffres issus des écoles sont disponibles à l'échelle communale.

Des données administratives plus fiables

Il importe toujours d'être très prudent lorsque l'on compare des données provenant de deux sources différentes. Dit simplement, il ne faut pas mélanger les pommes et les poires.

Dans le cas qui nous occupe, l'indicateur de décrochage scolaire construit par Statbel concerne le nombre de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, ne sont pas en vacances scolaires et n'ont participé à aucune forme d'enseignement ou de formation au cours du mois précédant l'entretien. La formation est définie de manière moins précise que dans les données administratives flamandes et inclut la participation à « **des cours**, séminaires, conférences, etc. en dehors du système éducatif ordinaire ». Contrairement à l'indicateur flamand, cela concerne non seulement les personnes qui ont quitté le système éducatif au cours de la dernière année, mais aussi celles qui ont quitté leurs études au cours des années précédentes sans diplôme inclus. On parle donc d'un stock, qui s'accumule, et non d'un flux annuel. Ce chiffre est le numérateur du ratio. Le dénominateur reprend l'ensemble de la population âgée de 18 à 24 ans résidant dans la région considérée.



Quant à l'indicateur de décrochage scolaire construit par Statistiek Vlaanderen, il concerne les jeunes de 18 à 25 ans qui abandonnent un parcours qualifiant régulier de l'enseignement secondaire flamand sans obtenir le diplôme. Ce chiffre est le numérateur du ratio. Le dénominateur reprend la somme du nombre de ces abandons au cours d'une année donnée et du nombre de nouvelles « personnes qualifiées » au cours de la même année. Les qualifiés sont les jeunes qui terminent un programme de qualification cette année-là. Les deux types de données, EFT et administratives flamandes, ne se recoupent donc pas tout à fait.

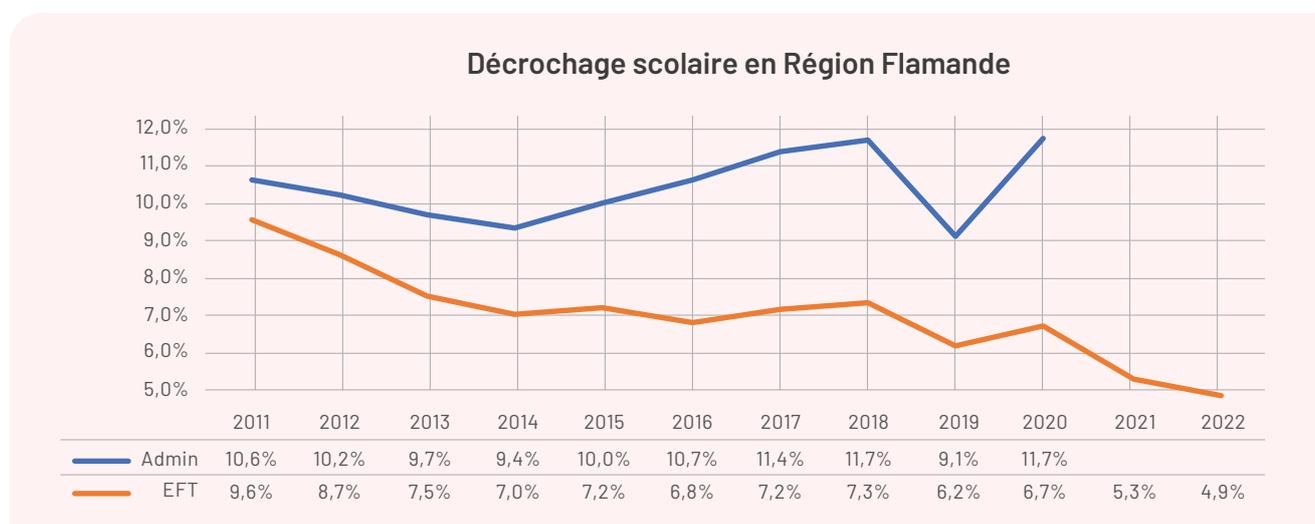
Mais la prudence a ses limites. Car il apparaît nettement que les données flamandes sont plus fiables et intéressantes que les données diffusées par Statbel. Nous avons vu pourquoi : elles sont exhaustives et non biaisées, ont une cohérence annuelle, sont disponibles au niveau communal. En outre, elles sont en [accès libre sur une plateforme](#) permettant des recherches par critères et des croisements faciles.

Une dernière précision : dans les données administratives flamandes, les chiffres de la Région de Bruxelles-Capitale ne concernent que les élèves qui fréquentent les écoles flamandes.

Une fois prises ces précautions méthodologiques, que peut-on dégager de la comparaison entre les données EFT et les données administratives flamandes (AF)?

Constat 1 : décrochage plus élevé et décalage croissant avec les sondages

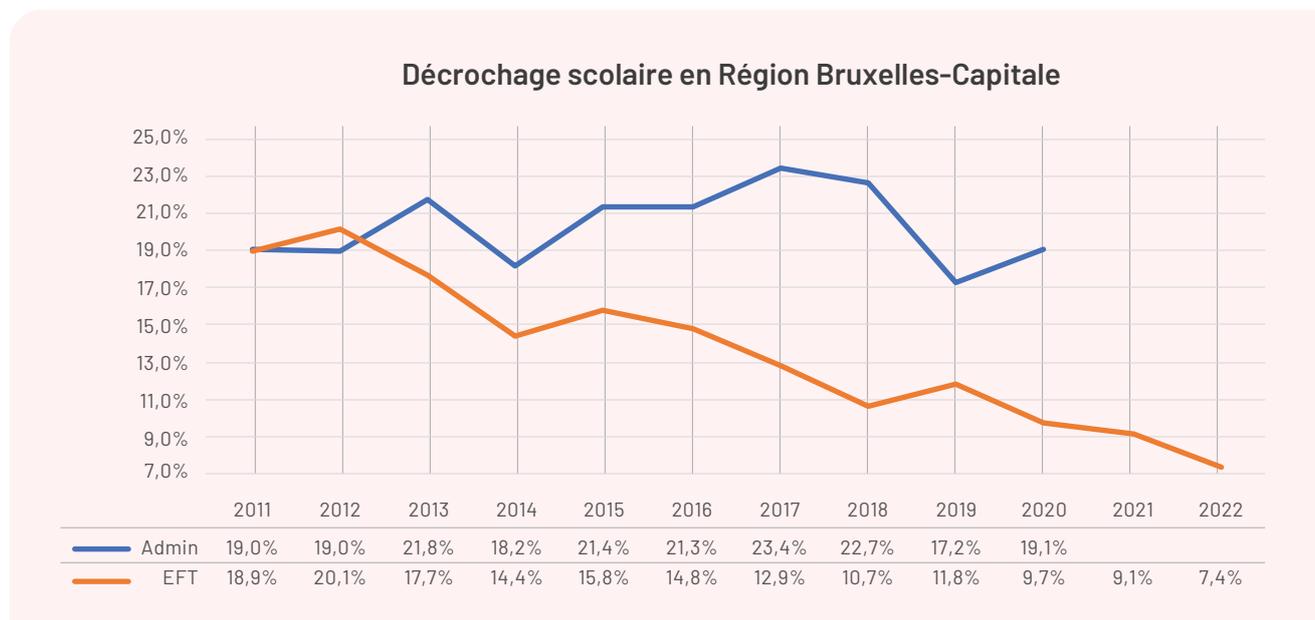
Le constat est double. Premièrement, en région Flamande, le niveau de décrochage, dans les dernières données disponibles pour l'année 2020/2021, est **près de deux fois plus élevé** que dans les chiffres Statbel (11,7 pour 6,7%). Deuxièmement, les données administratives révèlent une évolution du décrochage inverse à celle annoncée dans les sondages (EFT) : les décrochages selon les données administratives sont assez stables en moyenne, et même en légère hausse passant de 10,6 à 11,7% de 2011 à 2020 ; tandis que les chiffres Statbel indiquent une diminution de 9,6 à 6,7%.



Source : Statbel- EAK, Statistiek Vlaanderen - onderwijs & vorming, en eigen berekeningen



Le constat est le même pour Bruxelles, mais avec un écart de niveau. Les données administratives révèlent un **décrochage de 19,1% en 2020** contre 9,7 % selon les sondages (EFT). L'évolution depuis 2011 est aussi contrastée avec un décrochage constant sur base des données administratives par opposition à une baisse du décrochage de 18,9 à 9,7% selon les sondages.



Source : Statbel- EAK, Statistiek Vlaanderen - onderwijs & vorming, en eigen berekeningen

Constat 2 : inégalité croissante du décrochage scolaire

Un second constat est le fossé grandissant du décrochage scolaire entre les élèves selon leur origine sociale (le gradient social du décrochage scolaire).

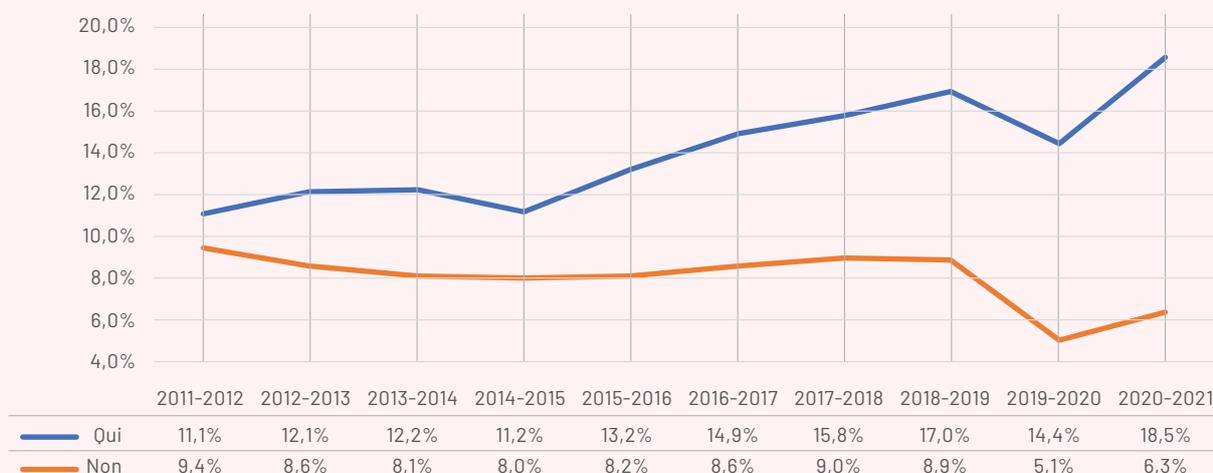
Alors que les données de l'EFT sont des moyennes relatives à l'ensemble de la population, les données administratives issues des écoles permettent de distinguer les élèves pauvres des autres³. Ceci est possible par le « marqueur » de l'aide financière accordée aux ménages (le '**schooltoeslag**', supplément scolaire). Le soutien est destiné aux élèves de l'enseignement maternel, primaire, secondaire et HB05 Soins infirmiers, jusqu'à 22 ans. Il est délivré automatiquement depuis 2019/20 pour les habitants de Flandre ou dont les organismes de paiement sont flamands. L'aide est accordée à **environ 200.000 élèves** du secondaire, soit environ 40% de la **population scolaire de ce niveau**. Il s'agit globalement des deux quintiles les plus pauvres de la communauté.

Lorsque l'on distingue les élèves pauvres des autres, on constate des tendances différentes. En effet, l'évolution du décrochage des élèves dont les familles ne reçoivent pas d'aide est à la baisse, passant de 9% à 6% en une décennie. À l'inverse, le décrochage des élèves pauvres s'est accru, passant de 11 à 19%. Autrement dit, dans un cas - 30%, et dans l'autre + 70%.

³ Dans l'enquête EFT, une question porte sur le fait de bénéficier ou non du RIS. Mais ces données et leur évolution n'apparaissent pas sur le site de Statbel.



Décrochage scolaire en Région Flamande selon que l'élève est bénéficiaire ou non du supplément scolaire



Bron: Statistiek Vlaanderen - onderwijs & vorming, en eigen berekeningen

Constat 3 : la fédération wallonie bruxelles utilise un indicateur inadéquat

Le troisième constat concerne les données du décrochage scolaire dans l'enseignement francophone. Ces données ne sont ni fiables, ni comparables. C'est surprenant dans la mesure où la lutte contre le décrochage scolaire fait partie de l'axe 4 du **Pacte pour un enseignement d'excellence**.

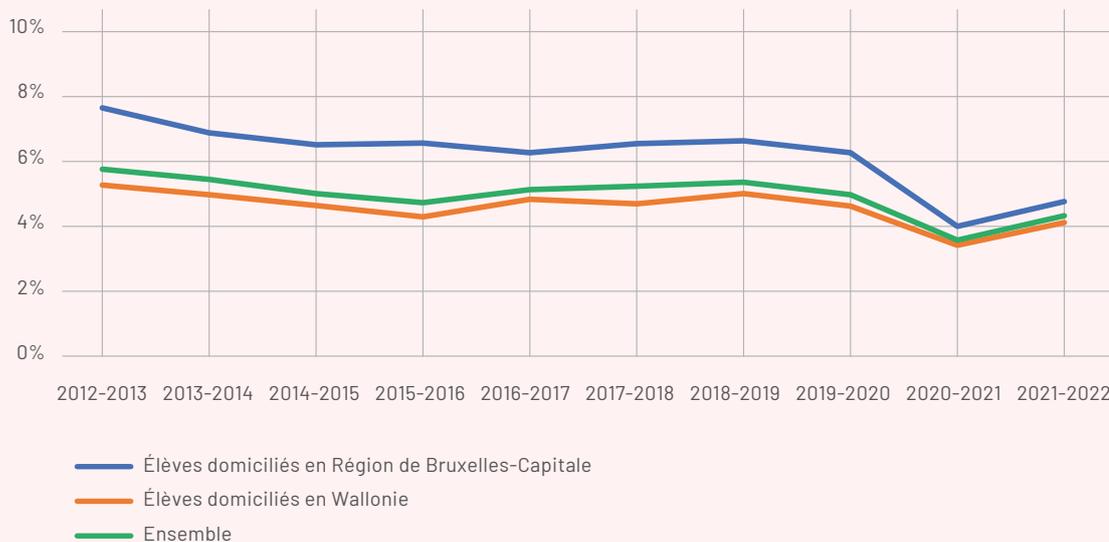
D'une part, les chiffres EFT/Statbel sont souvent cités et font largement référence. Ainsi, l'**IWEPS** et l'**IBSA** les relaient dans leurs travaux.

D'autre part, la FWB dispose de ses propres données. Dans son **rapport annuel des indicateurs**, l'indicateur 19 concerne le décrochage des élèves de 15 à 22 ans, « *qui fréquentaient une 3e, 4e ou 5e année de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice [et] ne sont plus inscrits ni dans l'enseignement ordinaire de plein exercice ni dans l'enseignement ordinaire en alternance (CEFA) ni dans l'enseignement spécialisé* » (p. 52). Les chiffres ne sont donc comparables ni à ceux de l'EFT, ni à ceux de l'administration flamande, ni à la définition communément admise du décrochage scolaire en Europe.

Si l'on se fie aux données administratives de l'enseignement francophone, la tendance officielle est une réduction du décrochage et un niveau faible, aujourd'hui de moins de 5%.



Évolution du taux de sorties prématurées de 2012-2013 à 2021-2022, selon la région de domicile



En 2012-2013, le taux de sortie des élèves âgés de 15 à 22 ans est de 5,7%. En 2021-2022, ce taux est de 4,2%.

Source : Indicateurs de l'enseignement- FWB 2022

Il est évidemment impossible de contester cette tendance sans données fiables à lui opposer.⁴ Toutefois, on peut s'interroger sur l'écart entre ce « taux de sorties prématurées » (4%) et l'ampleur du décrochage scolaire dans l'enseignement flamand en Région flamande (11.7%) ou Région bruxelloise (19%).⁵

Car pourquoi le décrochage serait-il contenu en Fédération Wallonie Bruxelles quand il ne l'est pas en Flandre ? Alors que la FWB, plus que la Flandre, est confrontée à des problèmes qui compliquent et non favorisent la scolarité des enfants : taux massif du redoublement qui augmente le risque de décrochage⁶, maintien de la pauvreté et décrochage croissant d'une partie de la population, tension croissante en matière de logement, augmentation du nombre de familles monoparentales...

Un autre problème concerne ce choix de l'indicateur des sorties prématurées qui ne correspond pas à la perception commune du décrochage scolaire. En fait, ce qui nous interpelle avec cet indicateur des sorties prématurées, ce n'est pas tant qu'il mesurerait avec imprécision et flottement le décrochage scolaire, mais plus qu'il le mesurerait... de façon plus optimiste. C'est une parfaite illustration d'un problème récurrent en statistique selon lequel le choix de l'indicateur peut changer la conclusion.⁷

Cette interpellation sur l'usage des bonnes mesures et des bonnes données mérite une attention particulière durant la campagne électorale, mais aussi après.

Car, répétons-le : le décrochage scolaire est un problème majeur.

⁴ Il existe en FWB un cadastre des parcours éducatifs et post éducatifs (CPEPE). Il serait intéressant de mobiliser ces données administratives pour évaluer le décrochage scolaire et son importance en fonction des profils socio-démographiques des élèves.

⁵ En Flandre, le décrochage scolaire est de 40% en 2020-2021 pour les élèves qui ont redoublés deux fois ou plus. Comme le redoublement dans les familles modestes est deux fois plus élevé en FWB (75%) qu'en Flandre (37%), on peut raisonnablement suspecter un décrochage scolaire important en FWB pour ces familles modestes.

⁶ Voir notamment le chapitre 2 dans De Witte et Hindriks « L'école du Renouveau » Itinera- Skribis 2018.

⁷ Combesse, J.-C. (2004). Trente ans de comparaison des inégalités des chances : quand la méthode retenue conditionne la conclusion. Courrier des statistiques, 112.

